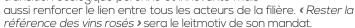


Eric Pastorino, nouveau président du CIVP

Réunis en assemblée générale ce mardi 29 juin, les délégués du Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP) ont élu leur nouveau président en la personne d'Eric Pastorino. Viticulteur à la Cave Coopérative des Vignerons de Gonfaron qu'il préside, il prend ainsi la succession de Jean-Jacques Bréban dans le cadre de l'alternance triennale entre les représentants de la production et du négoce de l'interprofession provençale.

Acteur de terrain de la success story des Vins de Provence, comme viticulteur mais aussi en tant que Président de l'ODG des Côtes de Provence et plus récemment de la Fédération des Syndicats de Producteurs de Vins AOC du Sud-Est (FRAOC), Eric Pastorino est fortement engagé dans les dossiers liés à la valorisation des Vins de Provence. Il entend profiter de ce nouveau mandat pour avancer sur les axes stratégiques structurants initiés par son prédécesseur: conserver le leadership sur l'ensemble des marchés, conduire encore plus fortement le vignoble dans une démarche de transition écologique pérenne et innovante mais





« Le marché américain reste un marché clé fortement valorisé, c'est une destination que nous avons ouvert à la consommation des vins rosés et sur laquelle nous souhaitons évidemment conforter nos parts de marché. Cette position naturelle d'éclaireur nous conduira d'ailleurs rapidement à structurer les néo-marchés de l'Océanie. Cependant, l'épisode COVID nous a montré à quel point tous les segments du marché sont essentiels. Nous allons donc réengager des actions sur nos marchés européens traditionnels et affirmer notre leadership sur les circuits français avec un regard particulier sur la grande distribution qui permet, par son rayonnement, de rester en lien avec le consommateur français. »



La transition écologique, une priorité « Je suis un fervent défenseur des valeurs de l'AOC. Nos vins sont issus d'une mosaïque de terroirs, d'un climat particulier qui façonne nos paysages enviés dans le monde entier, et d'hommes qui se transmettent un savoir-faire ciselé. Pour faire face à l'évolution climatique et à cette prise de conscience portée par la jeune génération, le vignoble de Provence est en pleine mutation. Dans trois ans, 70% des entreprises de la filière arboreront un label environnemental et nous encourageons, par exemple, toutes les démarches de polyculture de nos ressortissants.

Cette transition est un enjeu fort pour le vignoble que l'interprofession soutient avec la ferme volonté de conserver cette "exception Provence". De par notre position de leader, nous nous devons d'être à l'avant-garde de la R&D aussi bien dans le vignoble qu'en cave, et pour ce faire nous allons rassembler les forces vives de la filière régionale pour mutualiser la recherche et les essais. »

Le lien en ligne de conduite

« L'humain et l'attention à l'autre sont les valeurs de la coopération que je porte avec engagement. Le vignoble de Provence, avec un écosystème toujours en mouvance, a grand intérêt à soigner le lien avec la mosaïque de ses acteurs. Accueillir avec fierté les maisons de renom qui choisissent avec envie la Provence, prêter attention aux vignerons et maisons familiales qui ont construit le vignoble d'aujourd'hui, s'intéresser aux jeunes et à la transmission, mailler les regards parce que de la diversité nait l'équilibre. L'interprofession est par essence le garant de ce lien. »

LE NOUVEAU BUREAU

Pr'esident: Eric Pastorino; 1 er vice-pr'esident: Olivier Nasles; 2 evice-pr'esident: Philippe Brel; 3 evice-pr'esident: Philippe Laillet; Philippe Brel; 2 evice-pr'esident: Philippe Brel; 3 evice-président: Philippe Brel; 4 evisecrétaire général : Eric Lambert ; secrétaire générale adjointe : Aurélie Bertin ; trésorier : Salvatore Patti ; trésorier adjoint : Paul Bernard.

LES VINS DE PROVENCE. LE GRAND VIGNOBLE DES VINS ROSÉS

Le vignoble des Vins de Provence, le plus ancien de France, s'étend entre Méditerranée et Alpes sur près de 200 kilomètres de long à travers les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes. Il est constitué de trois appellations d'origine contrôlée : l'AOC Côtes de Provence, l'AOC Coteaux d'Aix-en-Provence et l'AOC Coteaux Varois en Provence. Spécialité historique du vignoble, le vin rosé, qui représente 91 % d'une production qui s'est élevée à 166 millions de cols en 2020, est intimement lié à l'identité de la Provence, dont il partage les mêmes valeurs d'authenticité, de sensorialité et d'audace. Aujourd'hui, 38 % des rosés AOC français et 4,2 % des rosés du monde sont produits en Provence et le style qui leur tient de signature – un vin au rose pâle, sec et très aromatique – tient lieu de référence. www.vinsdeprovence.com